



Avis d'Appel d'Offres national – Cas sans pré qualification

Service de désensablement du réseau routier dans la région de Dakar (marché de clientèle)

N°D/1757/N

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 09 Décembre 2024.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports Terrestres et Aériens, a obtenu de l'Etat du Sénégal, des ressources dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) afin de financer son programme d'entretien routier annuel et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre de marché de clientèle pour les services de désensablement du réseau routier de Dakar.

Le présent marché est à conclure pour une durée d'un an et peut être renouvelé en cas d'accord partie sans pouvoir dépasser trois (3) ans.

3. L'Agence de Travaux et de Gestion des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la gestion des services de désensablement du réseau routier de Dakar.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics (Décret 2022- 2295 du 28 Décembre 2022), et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence de Travaux et de Gestion des Routes (Ageroute Sénégal) aux adresses mail : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn, ehsdia@ageroute.sn;

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres disponible à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence sise à la rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar** tous les jours ouvrables de 08h à 17 h à partir du 24 avril 2025

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années à partir de 2021, un chiffre d'affaires moyen d'au moins 1 400 000 000 de F CFA ;

- Fournir les états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2021 (2021,2022 et 2023).
- avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années à partir de 2015, au moins deux (02) contrats de gestion de service de désensablement et/ou travaux généraux sur le réseau routier d'un montant minimal de cinq cent soixante millions (560 000 000) FCFA. Les attestations de services faits signés par les bénéficiaires devront être produites.
- disposer de liquidités et/ou facilités de crédit d'un montant de 200 000 000 F CFA délivrée par une institution bancaire agréée par le ministère des Finances et du Budget Les lignes de crédits fournies par les organismes d'assurances ne seront pas acceptées.

Le prestataire devra disposer d'un personnel qualifié et d'un niveau de formation académique à savoir :

- 01 Conducteur de travaux de niveau d'études Bac +2 travaux publics ou équivalent.
- 02 Superviseurs de niveau d'études Bac au minimum ;
- 04 Chefs d'équipes de niveau d'études BFEM au minimum ;
- 250 Manœuvres (aucun niveau d'études n'est requis)

Les équipements essentiels dont le prestataire devra disposer pour l'exécution du marché sont :

- trois (03) véhicules de liaison ;
- un (01) centre des opérations chargé de centraliser toutes les informations recueillies sur le terrain ;
- trois (03) camionnettes pour les déplacements du petit matériel et personnel de nettoyage ;
- quatre (04) tractopelles ;
- cinq (05) camions 20 m3 ;
- trois (03) camions grues ;
- trois (03) balayeuses mécaniques.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) F CFA par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence sise à la rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar** au plus tard le **27 mai 2025 à 10 Heures 30 mn précises (GMT)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse mentionnée ci-dessus le **27 mai 2025 à 10 H 30 mn précises (GMT)**.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de dix (10) millions de Francs CFA. La garantie de soumission doit rester valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres doivent être valides pour une durée **90 jours** à compter de la date limite de leur remise.

LE DIRECTEUR GENERAL